

PARCIEUX

— FLASH INFO —

N° 5

DÉCEMBRE 2016

RECENSEMENT DE LA POPULATION

du 19 janvier au 18 février 2017

Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) en 2017.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et il détermine la population officielle de chaque commune.

De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, la création d'équipements collectifs nécessaires, la construction de logements ou le développement des moyens de transport.

**LES AGENTS RECENSEURS, RECRUTÉS
PAR LA MAIRIE, SE PRÉSENTERONT
À VOTRE DOMICILE, ENTRE
LE 19 JANVIER ET LE 18 FÉVRIER 2017.**

Ils vous demanderont de répondre à l'enquête et vous proposeront de le faire sur internet : ils vous remettront alors **des codes personnels pour vous faire recenser en ligne.**

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser les questionnaires papier.



Sylvie Prevost



Gabrielle Richard

Le Maire,
Vincent Lautier



LE RECENSEMENT PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !

- Gain de temps
- Questionnaire guidé et facile à compléter
- Confidentialité toujours respectée
- Un recensement moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

Contact MAIRIE

4 route de Genay
01600 Parcieux
Tél. 04 78 98 02 54
Fax. 04 78 98 33 69

contact@parcieux.fr